

Procès-verbal

☐ Projet ☒ Définitif

96^e assemblée du Conseil de l'ACPPU

Du 25 au 27 avril 2024

Comité des élections et des résolutions de l'ACPPU

Robin Vose	Président d'assemblée du Conseil
Carla Graebner	Vice-présidente d'assemblée du Conseil
Martin Devitt	Membre du Comité des élections et des résolutions

Comité de direction de l'ACPPU

Peter McInnis	Président (StFXAUT)
Robin Whitaker	Vice-présidente (MUNFA)
Yalla Sangaré	Trésorier (APBUS)
Brenda Austin-Smith	Présidente sortante (UMFA)
Michael Arfken	Président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi (UPEIFA)
Larry Savage	Président, Comité de la négociation collective et de l'organisation (BUFA)
Nick Papatheodorakos	Président, Comité du personnel académique contractuel (CUPFA)
Marvin Claybourn	Coprésident, Comité de l'équité (FAUST)
Susan Spronk	Coprésidente, Comité de l'équité (APUO)
Kate Cushon	Présidente, Comité des bibliothécaires et des archivistes (URFA)
David Newhouse	Représentant ordinaire (Autochtone) (TUFA)
Patrick Noël	Représentant ordinaire (Francophone) (APPUSB)
Claudia Steinke	Représentante ordinaire (Général) (ULFA)
Chantale Jeanrie	Représentante ordinaire (Québec) (SPUL)

Membre d'office

David Robinson	Directeur général de l'ACPPU
----------------	------------------------------

Déléguées et délégués des associations locales

Gordon Swaters	Alberta (AASUA)	Thomas Peace	Huron (HUCFA)
Ushnish Sengupta	Algoma (SEFPO 685)	Fabrice Colin	Laurentienne (LUFA/APPUL)
Shandip Saha	Athabasca (AUFA)		Laval (SPUL)
Alyda Faber	Atlantique (ASTFA)	Claire Bilodeau	Lethbridge (ULFA)
Colin Jones	BCIT (BCITFSA)	Christopher Burton	Manitoba (UMFA)
Gautam Srivastava	Brandon (BUFA)	Erik Thomson	McGill (MAUT/APBM)
Michelle WebberBrock	(BUFA)	Victor Muniz-Fraticelli	Professeur.e.s de droit de McGill (AMPD)
Kent Donlevy	Calgary (TUCFA)	Evan Fox-Decent	McMaster (MUFA)
Sylvain Leblanc	Collèges militaires canadiens (CMCFA)		Memorial (MUNFA)
Sahand Ashtab	Cap Breton (CBUFA)	Paul Andrews	Moncton (ABPPUM)
Dominique Marshall	Carleton (CUASA)	Josh Lepawsky	Moncton à Edmundston (APPUMCE)
Ciprian Alecsandru	Concordia (CUFA)	Hélène Albert	Moncton à Shippigan (APPUMCS)
Robert Soroka	Concordia PT (CUPFA)	Justin Maalouf	Montréal (SGPPUM)
Victoria Eke	Concordia U-C (CUEFA)	Basile Roussel	Mount Allison (MAFA)
David Westwood	Dalhousie (DFA)	Fasal Kanouté	Mount Royal (MRFA)
Kim Robinson	SCFP 3912 (DU-SCFP 3912)	Karen Bamford	Mount Saint Vincent (MSVUFA)
Bob Graves	Grant MacEwan (GMUFA)	Lee Easton	Nouveau-Brunswick
		Susan Brigham	
		Sue Blair	

Sarah Winters	(AUNBT)	Bui Peterson	Saint Mary's (SMUFU)
Paul Siakaluk	Nipissing (NUFA)	Gary Grotham	St. Mary's (StMUFA)
	Nord de la Colombie-	Jean Sauvageau	St. Thomas (FAUST)
	Britannique (UNBC-FA)	Gerald Mak	Toronto (UT-SCFP 3902)
Geoffrey Hudson	NOSM (NUFSA)	Jeff Bale	Toronto (UTFA)
Darrell Varga	NSCAD (FUNSCAD)	Dave Mason	Métropolitaine de Toronto
Graeme Renier	OCAD (OCADFA)		(TFA)
Leandro Vergara-Camus	Ontario Français (SPPUOF)	Geoff Navara	Trent (TUFA)
Barry Linkletter	ÎPÉ (UPEIFA)	Mike Eklund	UOIT (UOITFA)
Mary Olmstead	Queen's (QUFA)	Monica Pendergast	Victoria (UVicFA)
Roz Kelsey	Regina (URFA)	David Porreca	Waterloo (FAUW)
Kristina Llewellyn	Renison (RAAS)	Rachel Heydon	Western Ontario (UWOFA)
David Black	Royal Roads (RRUFA)	Rob Kristofferson	Wilfrid Laurier (WLUFA)
Cathy Conrad	Saint Mary's (SMUFU)	Pierre Boulos	Windsor (WUFA)
Thierry Lapointe	Saint-Boniface (APPUSB)	Peter Miller	Winnipeg (UWFA)
Daniel Long	Sainte-Anne (APBUSAS)	Anna Zalik	York (YUFA)
Liz Quinlan	Saskatchewan (USFA)		
Brian GreenSimon	Fraser (SFUFA)		
Martin Van Bommel	Francis Xavier (StFXAUT)		
Eduardo Fabbro	St. Jerome's (SJU-ASA)		

Associations locales – N'ont pu assister

Acadia (AUFA)	Ottawa (APUO)
Bishop's (APBU)	Saint Paul (PASPU/APPUSP)
Brescia (BFA)	John's (SJCFA)
Colombie-Britannique (UBCFA)	Thomas More (STMFU)
Guelph (UGFA)	
Hearst (APUH)	
King's College (UKCTA)	
Collège universitaire King's (KUCFA)	
Lakehead (LUFA)	
Bibliothécaires de McMaster (MUALA)	
Chargés de cours de Mémorial (LUMUN)	
Osgoode Hall (OHFA)	

Déléguées et délégués des associations fédérées

Blair Howes	ACIFA
Sean Parkinson	FPSE-BC

Associations fédérées – N'ont pu assister

SEFPO

Déléguées et délégués des associations provinciales

Teresa Workman	ANSUT
Dan O'Donnell	CAFA
Annabree Fairweather	CUFA BC
Hector Guy Adegbi	FNBFA/FAPPUNB
Nigmendra Narain	OCUFA/UAPUO
Heather Ritenburg	SAUT

Associations provinciales – N'ont pu assister

MOFA

Affiliation spéciale – FQPPU

Madeleine Pastinelli	FQPPU
----------------------	-------

Représentantes et représentants du personnel de l'ACPPU

Jeff McKeil – Délégué

Elizabeth Berman – Suppléante

Déléguées et délégués suppléants des associations locales, provinciales et fédérées

Kristine Smitka	Alberta (AASUA)	Leslie Jermyn	Queen's (QUFA)
Maria Angerilli	BCIT (BCITFSA)	Jennifer Scott	Simon Fraser (SFUFA)
Doug Thrope-Dorward	BCIT (BCITFSA)	Mike Sjoerdsma	Simon Fraser (SFUFA)
Jon-Tomas Godin	Brandon (BUFA)	Jesmen Mendoza	Métropolitaine de Toronto (TFA)
Liz Clarke	Brock (BUFA)		Trent (TUFA)
Don Kozak	Calgary (TUCFA)	Marcus Harvey	UOIT (UOITFA)
Jaye Horton	Carleton (CUASA)	Christine McLaughlin	Victoria (UVicFA)
Theodore Stathopoulos	Concordia (CUFA)	Nathan Todd	Wilfred Laurier (WLUFA)
Dominic Silvio	Dalhousie (DFA)	Terry Poirier	Winnipeg (UWFA)
Erica Fischer	Dalhousie-CUPE (DU-SCFP 3912)	Lisa McGifford	York (YUFA)
		Ellie Perkins	FAPPUNB
Jasmine French	Grant MacEwan (GMUFA)	Lise Robichaud	OCUFA
Aaron Chubb	Lethbridge (ULFA)	Jenny Ahn	
Greg Flemming	Manitoba (UMFA)		
Alain Haché	Moncton (ABPPUM)		
Jean-Sébastien Fallu	Montréal (SGPPUM)		
Dyala Hamzah	Montréal (SGPPUM)		
Viqar Husain	Nouveau-Brunswick (AUNBT)		

Associations locales, provinciales et fédérées – Observatrices et observateurs

Gail Hiar	Alberta Colleges and Institutes Faculty Association (ACIFA)
Rachel Narvey	Alberta (AASUA)
Roxanne Rowe	Alberta (AASUA)
Geneviève Robichaud	Concordia (CUFA)
Jack Brown	Dalhousie (DFA)
Donna Sindaco	Northern BC (UNBC-FA)
Susan Fowler-Kerry	Saskatchewan (USFA)
Ryan Ladner	Wilfrid Laurier (WLUFA)
Erin Black	York (YUFA)

Invitées/invités et observatrices/observateurs

Ivy Bourgeault	Université d'Ottawa
Wesley Crichlow	Candidat à la coprésidence du Comité de l'équité
Fabienne Cyrius	Candidate à la coprésidence du Comité de l'équité
Jean-Sébastien Daoust	Association des professeur.e.s à temps partiel Université d'Ottawa (APTPUO)
Jennifer Dekker	Candidate à la présidence du Comité des bibliothécaires et des archivistes
Amanda Evans	Lauréate du prix Sarah-Shorten
Christine Gauthier	Fédération nationale de enseignantes et des enseignants du Québec
Evelyne Jean-Bouchard	Syndicat des professeurs et professeures de l'Université de Sherbrooke (SPPUS)
Robert Johnson	Association des professeur.e.s à temps partiel Université d'Ottawa (APTPUO)
Catherine Leclerc	Association mcgillienne des professeur.e.s de la Faculté des arts (AMPFA)
Julie Myre-Bisaillon	Syndicat des professeures et professeurs de l'Université Sherbrooke (SPPUS)
Derek Nystrom	Association mcgillienne des professeur.e.s de la Faculté des arts (AMPFA)
Mélanie Omeniho	Femmes de la Nation métisse

Nelson Ovalle Diaz	Association des professeur.e.s à temps partiel Université d'Ottawa (APTPUO)
Kathleen Schaeffer	Lauréate du Prix des bibliothécaires et des archivistes pour services émérites
Marc Schroeder	Candidat au poste de représentant ordinaire (Général)
Michael Shaw	Président, Caisse de défense de l'ACPPU
Dennis Wendt	Association mcgillienne des professeur.e.s d'éducation (AMPE)

Personnel de l'ACPPU

Sadiya Abdulrahim	Technicienne en systèmes informatiques
Melissa Bendig	Agente, politiques et relations gouvernementales
Tony Cantin	Directeur des finances, ressources humaines et opérations
Mona Chevalier	Agente principale des relations de travail
Isaac Cockburn	Conseiller politique du directeur général
Karl Bélanger	Conseiller politique
Mona Chevalier	Agente principale des relations du travail
Mafoya Dossoumon	Agent des communications
Avril Dymond	Conseillère juridique
Pam Foster	Agente principale, politiques et relations gouvernementales
Lauren Gatti	Graphiste
Sarah Godwin	Directrice des relations du travail et avocate principale
Andrea Harrington	Agente des relations du travail
Constance Hewitt	Adjointe, services exécutifs
Caroline Lachance	Agente de recherche
Sophie Levert	Adjointe, services exécutifs
Margaret McGovern-Poté	Chef, services exécutifs
Anne-Marie Roy	Agente principale de l'organisation
Marcel Roy	Planificateur de réunions et d'événements
Natascha Schwartz	Adjointe, services exécutifs
John Stevenson	Responsable de la gestion de l'information
Chantal Sundaram	Agente principale, relations du travail
Christina Wallace	Agente principale, campagnes et formation

01. Ouverture de l'assemblée

Le président d'assemblée déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue aux déléguées et délégués et aux invités à la 96^e assemblée du Conseil de l'ACPPU.

Il commence par reconnaître que nous effectuons tous notre travail académique sur des territoires autochtones, des Premières nations et des Métis spécifiques. Certains de ces territoires sont régis par des traités, mais d'autres sont encore non cédés. Il demande aux membres de réfléchir aux conditions dans lesquelles nous occupons ces espaces, aujourd'hui et à jamais. Pour ceux et celles qui assistent à cette assemblée en personne, il reconnaît qu'elle se tient sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin Anishinaabeg.

Il fait plusieurs annonces concernant le fonctionnement de l'assemblée.

02. Adoption de l'ordre du jour

MOUNT SAINT VINCENT/WINNIPEG : QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

03. Rapport du Comité des élections et des résolutions

A. Rapport des candidatures

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et délégués sur le rapport des mises en candidature aux postes du Comité de direction de l'ACPPU qui ont été reçues et jugées recevables avant la date limite de dépôt des candidatures fixée au 1^{er} mars.

TRENT/MOUNT ROYAL : QUE le rapport des candidatures soit adopté.

ADOPTÉE

B. Appel de candidatures aux postes de président.e d'assemblée, de vice-président.e d'assemblée et de membres du Comité des élections et des résolutions

Le président d'assemblée annonce que les candidatures aux postes de président.e d'assemblée, de vice-président.e d'assemblée et de membres du Comité des élections et des résolutions doivent être envoyées à la présidente sortante Brenda Austin-Smith. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au samedi 27 avril à 12 heures (midi).

C. Code de procédure

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et délégués sur le code de procédure de l'ACPPU, qui est inclus dans le cahier de documentation en ligne.

D. Règlement administratif n° 1 de l'ACPPU

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et délégués sur le Règlement administratif de l'ACPPU, qui est inclus dans le cahier de documentation en ligne.

E. Guide d'introduction à la procédure parlementaire pour assurer la tenue d'assemblées démocratiques et efficaces

Le président d'assemblée attire l'attention des déléguées et délégués sur le Guide d'introduction à la procédure parlementaire pour assurer la tenue d'assemblées démocratiques et efficaces, qui est inclus dans le cahier de documentation en ligne.

04. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des 25 et 26 novembre 2023

MONCTON/WATERLOO : QUE le procès-verbal de l'assemblée du Conseil des 25 et 26 novembre 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE

05. Remarques préliminaires du président de l'ACPPU

Le président souhaite la bienvenue aux déléguées et délégués et aux invitées et invités à la 96^e assemblée du Conseil de l'ACPPU.

Il souligne qu'après plus de 18 mois de négociations, l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD) est actuellement en grève pour obtenir une convention collective juste et équitable. Il demande à toutes les personnes présentes de prendre un moment pour montrer leur solidarité avec les collègues de l'Université McGill et demander à l'employeur de conclure une entente équitable. Il encourage les membres à envoyer un message au président de McGill pour réclamer une entente équitable.

06. Candidatures recommandées pour les prix de l'ACPPU

A. Prix Donald-C.-Savage

COPRÉSIDENTENCE-NÉGOCIATION COLLECTIVE ET ORGANISATION/UNIVERSITÉ DU NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE : QUE le Prix Donald-C.-Savage soit décerné à Theodore Binnema de l'Université du Nord de la Colombie-Britannique lors de l'assemblée du Conseil de novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B. Prix pour l'équité

COPRÉSIDENTENCE-ÉQUITÉ (CLAYBOURN)/ALBERTA : QUE le Prix pour l'équité soit décerné à Terra Garneau, de l'Université de l'Alberta, lors de l'assemblée du Conseil de novembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07. Présentation et discussion

Ivy Lynn Bourgeault de l'Université d'Ottawa fait une présentation sur le thème : *La santé mentale en milieu universitaire : Résultats de l'enquête.*

08. Remise du Prix Sarah-Shorten

Le Prix Sarah-Shorten est décerné au Rupertsland Centre for Metis Research, à l'Université de l'Alberta.

09. Remise du prix des bibliothécaires et archivistes universitaires

Le Prix des bibliothécaires et des archivistes universitaires pour services émérites est décerné à Kathleen Scheaffer de l'Université de Toronto et à Rumi Graham de l'Université de Lethbridge.

10. Forum des candidates et candidats aux postes du Comité de direction

Les candidates et candidats aux postes du Comité de direction de l'ACPPU se sont adressés au Conseil et ont répondu aux questions des déléguées et délégués.

11. Rapport du directeur général

A. État du secteur

1) Finances des universités et collèges

Le directeur général présente une vue d'ensemble des finances des universités et des collèges.

B. Liberté académique

1) Enjeux

a) Politique fédérale sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes

Le directeur général rend compte de la Politique sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes émise en janvier. À partir du mois de mai, le gouvernement fédéral ne financera plus la recherche dans les « domaines sensibles » et en partenariat avec certaines institutions étrangères liées à des services étatiques, militaires ou de sécurité « hostiles ». La liste des institutions interdites comprend principalement des entités chinoises.

b) Israël/Palestine

Le directeur général indique que l'ACPPU continue d'aider les associations dans les cas liés au conflit israélo-palestinien. Il souligne les préoccupations soulevées par Canary Mission, un site Web qui dresse la liste des personnes et des groupes identifiés comme étant des activistes anti-Israël.

c) Liberté académique et discours des départements

Le directeur général rend compte du retrait, en janvier, de la déclaration du département d'anthropologie sur Gaza du site Web de l'Université de la Colombie britannique. Il annonce qu'une entente a été conclue entre l'université et l'association du personnel académique, ce qui a permis de réafficher la déclaration. Il fait remarquer que la question de la liberté académique et du discours des départements est actuellement examinée par le Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi de l'ACPPU.

d) Projet de loi 18 de l'Alberta

Le directeur général présente le nouveau projet de loi 18 de l'Alberta, le *Provincial Priorities Act*, qui permettrait à la province d'approuver tout accord de financement entre une entité fédérale et une entité provinciale – y compris le financement de la recherche pour les universités et les collèges.

Les associations membres de l'Alberta ont exprimé de sérieuses préoccupations à l'égard de la nouvelle loi. L'ACPPU a demandé un avis juridique sur l'impact potentiel de la loi sur le secteur de l'éducation

postsecondaire dans la province.

RÉSOLUTION D'URGENCE
Confederation of Alberta Faculty Associations
(CAFA)/Association of Academic Staff of the University of
Alberta (AASUA) :

ATTENDU QUE le projet de loi 18 du gouvernement de l'Alberta propose d'exiger l'approbation du gouvernement provincial avant que les établissements publics puissent accepter un financement fédéral, afin de s'assurer que la demande de financement s'aligne sur les « priorités provinciales »;

ET ATTENDU QUE le gouvernement de l'Alberta a spécifiquement identifié les établissements postsecondaires comme une catégorie d'entités auxquelles s'applique le projet de loi 18;

ET ATTENDU QUE cette ingérence peut peser particulièrement lourd sur les chercheurs issus de communautés historiquement exclues;

ET ATTENDU QUE les critères idéologiques imposés par le gouvernement sont contraires à la pratique éthique de la recherche;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU condamne le projet de loi 18 de l'Alberta, intitulé « *Provincial Priorities Act* », qui constitue une dangereuse attaque contre l'autonomie des universités, la liberté académique et la pratique éthique de la recherche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Dossiers

a) Collège Langara

Le directeur général rend compte du cas de la professeure Natalie Knight au Collège Langara.

b) Institut national de la recherche scientifique

Le directeur général fait part du refus du gouvernement du Québec de ratifier la nomination de la professeure Denise Helly au conseil d'administration de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). M^{me} Helly est spécialisée dans les droits des minorités, l'islamophobie et les discours haineux. L'affaire soulève la question de l'autonomie institutionnelle et de l'ingérence politique.

c) Université Laval

Le directeur général rend compte du cas du professeur Patrick Provost (Université Laval). Le professeur Provost a fait l'objet de mesures disciplinaires pour avoir remis en question la sécurité et l'efficacité des

vaccins contre la COVID-19 destinés aux enfants. Sa suspension a été prolongée pour avoir participé à une entrevue avec les médias, ce qui, selon l'université, constitue une violation de son obligation de s'abstenir d'exercer ses « fonctions professorales » pendant la durée de sa suspension. D'autres mesures disciplinaires ont été prises en avril.

C. Litiges

1) Service d'arbitrage de l'ACPPU

a) Université Mount Royal (Widdowson)

Le directeur général fait le point sur le cas de licenciement de la professeure Frances Widdowson de l'Université Mount Royal. L'ACPPU agit à titre de conseiller juridique par l'entremise de son service d'arbitrage.

b) Université Bishop's (Stonebanks)

Le directeur général fait le point sur l'affaire du licenciement du professeur Christopher Darius Stonebanks de l'Université Bishop.

Le directeur général signale que l'ACPPU fournira également un soutien juridique dans une affaire de discrimination, de liberté académique et de gouvernance collégiale à l'Institut de recherche et d'études autochtones de l'Université d'Ottawa.

2) Décisions arbitrales et judiciaires

a) *Li c. Canada* (Citoyenneté et Immigration)

Le directeur général fait état d'une décision de la Cour fédérale dans l'affaire *Li c. Canada (Citoyenneté et Immigration)*, concernant le refus d'accorder un visa à un étudiant chinois de cycle supérieur. La Cour a confirmé le refus sur la base d'une définition élargie de l'espionnage. La Cour a reconnu que, bien qu'il n'y ait aucune preuve que l'étudiant ait été formé comme espion ou qu'il le soit, il pourrait être recruté pour le devenir. La Cour a conclu que : « Les acteurs étatiques hostiles recourant de plus en plus à des méthodes non traditionnelles pour obtenir des informations sensibles au Canada ou à l'étranger, au mépris des intérêts du Canada, l'appréciation de la Cour de ce qui constitue de 'l'espionnage' doit évoluer. »

12. Rapport sur l'administration et les finances : Première partie

A. Examen du budget 2024-2025 (à des fins d'information et de discussion uniquement)

Le trésorier, Y. Sangaré, présente le budget de l'ACPPU pour l'exercice 2024-2025 pour information et discussion.

13. Énoncés de principes de l'ACPPU

A. Énoncés de principes de l'ACPPU

1) Politique sur le dégagement

TRÉSORIER/WINNIPEG : QUE la politique révisée sur le dégagement soit approuvée.

ADOPTÉE

2) Frais de traitement des articles

PRÉSIDENTE-BIBLIOTHÉCAIRES ET ARCHIVISTES/VICTORIA : QUE l'énoncé de principes révisé de l'ACPPU sur les frais de traitement des articles soit approuvé.

ADOPTÉE

3) Méthodes de nomination

PRÉSIDENTE-NÉGOCIATION COLLECTIVE ET ORGANISATION/OTTAWA : QUE l'énoncé de principes de l'ACPPU sur les méthodes de nomination soit approuvé.

ADOPTÉE

4) Nécessité financière et licenciements

PRÉSIDENTE-NÉGOCIATION COLLECTIVE ET ORGANISATION /LAURENTIENNE : QUE l'énoncé de principes révisé de l'ACPPU sur la nécessité financière et les licenciements soit approuvé.

ADOPTÉE

5) Gouvernance

VICE-PRÉSIDENTE/ACIFA : QUE l'énoncé de principes révisé de l'ACPPU sur la gouvernance soit approuvé.

ADOPTÉE

6) Indicateurs de rendement

VICE-PRÉSIDENTE/REPRÉSENTANT ORDINAIRE (FRANCOPHONE) : QUE l'énoncé de principes de l'ACPPU sur les indicateurs de rendement soit approuvé.

ADOPTÉE

B. Modalités d'attribution des prix de l'ACPPU

1) Prix Lee-Lorch

PRÉSIDENTE/SCFP-3902 : QUE les modalités d'attribution révisées du Prix Lee-Lorch soient approuvées.

ADOPTÉE

2) Prix nationaux de l'ACPPU

PRÉSIDENTE/SCFP 3902 : QUE les modifications proposées aux critères et procédures du Prix Sarah-Shorten, du Prix Donald-C.-Savage, du Prix des bibliothécaires et archivistes universitaires pour services émérites, du Prix Bernice-Schrank et du Prix de l'équité soient approuvées.

ADOPTÉE

14. Résolutions des associations membres

A. Résolution du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL)

**PROPOSÉE PAR LE SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
APPUYÉE PAR LE SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

ATTENDU QUE la convention collective 2023-2027 entre l'Université Laval et le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) est entrée en vigueur le 24 mai 2023;

ATTENDU QUE la clause 1.3.04 stipule que « L'employeur reconnaît que les Statuts ne peuvent être incompatibles avec la convention » et que « Le cas échéant, il s'engage à apporter aux Statuts les modifications nécessaires »;

ATTENDU QUE la clause 1.3.02 stipule que « la collégialité est un principe fondamental de la vie universitaire », que « les professeures et les professeurs sont au cœur de la gouvernance de l'université et participent démocratiquement aux décisions concernant ce que doit être l'université au moment présent ainsi que dans l'avenir » et que « la transparence est une composante essentielle de la collégialité »;

ATTENDU QUE l'Université Laval a entrepris un processus de révision de ses Statuts;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU appuie le SPUL qui réclame que la révision des Statuts de l'Université Laval soit effectuée de manière à ce qu'ils soient compatibles avec la convention collective, notamment en intégrant les principes de collégialité et de transparence, et en réformant le collège électoral de manière à ce que les professeures et professeurs puissent participer démocratiquement à l'élection du recteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B. Résolution de la York University Faculty Association (YUFA)

PROPOSÉE PAR LA YORK UNIVERSITY FACULTY ASSOCIATION APPUYÉE PAR LA UNIVERSITY OF TORONTO FACULTY ASSOCIATION

ATTENDU QUE l'ACPPU appuie et défend la liberté académique;

ET ATTENDU QUE l'ACPPU a un énoncé de principes concernant le personnel académique et les condamnations criminelles qui stipule qu'un « membre du personnel académique accusé d'un acte criminel mais non incarcéré continue d'exercer normalement les fonctions de son poste et de toucher l'intégralité de son salaire et de ses avantages sociaux. La suspension du membre n'est justifiée que si la présence de ce dernier sur le campus constitue un danger manifeste, sérieux et immédiat pour tout autre membre de l'établissement d'enseignement »;

ET ATTENDU QUE l'Université York a mis le professeur Wood en « congé » pour une durée indéterminée en réponse aux accusations portées par les services de police de Toronto contre le professeur Wood pour sa participation présumée à une action de protestation soutenant une campagne de longue date contre la HESEG Foundation for Lone Soldiers et, de manière plus urgente et plus générale, s'opposant à la campagne militaire en cours des forces de défense israéliennes dans la bande de Gaza;

ET ATTENDU QUE la protestation politique et les autres moyens de libre expression sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, et que le droit à une procédure régulière comprend le principe judiciaire fondamental de la présomption d'innocence;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU émette une déclaration, semblable à celle de la YUFA, réclamant la réintégration immédiate du professeur Wood;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le directeur général de l'ACPPU transmette l'appel de l'ACPPU en faveur de la réintégration du professeur Wood à Rhonda Lenton (présidente de l'Université York), Lisa Philipps (vice-rectrice), Paul Tsaparis (président du Conseil des gouverneurs, a/s Pascal Robichaud, secrétaire de l'Université), JJ McMurtry (doyen de la Faculté des arts libéraux et des études professionnelles), avec copie à Mark Thomas (directeur du Département de sociologie de l'Université York).

ADOPTÉE

C. Résolution du Saint Mary's University Faculty Union (SMUFU)

PROPOSÉE PAR LE SAINT MARY'S UNIVERSITY FACULTY UNION APPUYÉE PAR LA MOUNT SAINT VINCENT UNIVERSITY FACULTY ASSOCIATION

ATTENDU QUE la haute administration de l'Université Saint Mary's a indiqué l'existence de circonstances financières urgentes qui, si elles ne sont pas modifiées, peuvent menacer la viabilité future de l'Université Saint Mary's;

ATTENDU QUE la haute administration a entrepris et proposé des mesures d'austérité en dehors des limites de la convention collective entre l'Université Saint Mary's et le Saint Mary's University Faculty Union, sans solliciter le personnel académique dans le cadre d'une consultation significative, en rejetant tous les appels à la responsabilité financière, à la gouvernance collégiale et à la transparence du processus;

ATTENDU QUE le 9 avril 2024, 91,1 % des membres répondants du SMUFU (85 %) ont voté en faveur d'une motion de censure à l'égard du leadership du recteur de l'Université Saint Mary's et du président du conseil des gouverneurs;

ATTENDU QUE le conseil des gouverneurs de l'Université Saint Mary's n'a répondu d'aucune manière à motion de censure et continue d'ignorer les appels du syndicat à la responsabilité, à la transparence et à une véritable consultation;

IL EST RÉSOLU QUE l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université appuie officiellement la motion de censure à l'égard du leadership du recteur de l'Université Saint Mary's, Robert Summerby-Murray, et du président du conseil des gouverneurs, Alan Abraham, voté par le Saint Mary's University Faculty Union, le 9 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Résolution de la Mount Allison Faculty Association (MAFA)

PROPOSÉE PAR LA MOUNT ALLISON FACULTY ASSOCIATION APPUYÉE PAR LA UNIVERSITY OF WINNIPEG FACULTY ASSOCIATION

ATTENDU QUE la menace imminente d'une incursion à Rafah et les obstacles importants qui continuent d'exister pour les personnes qui tentent de quitter Gaza répondent aux critères d'une résolution d'urgence du Conseil de l'ACPPU;

ATTENDU QUE le Règlement administratif n° 1 de l'ACPPU définit plusieurs fonctions essentielles de l'ACPPU, dont la défense de la liberté académique et l'établissement et le maintien de relations internationales avec le personnel académique d'autres pays (paragraphe 2.2);

ATTENDU QUE l'ACPPU considère que l'une de ses valeurs fondamentales est la promotion des libertés civiles, qu'elle reconnaît que la liberté académique repose sur le fondement plus large de la liberté d'expression et du respect des libertés civiles, et qu'elle s'engage à protéger et à élargir les droits de la personne et les libertés civiles au Canada et à l'étranger;

ATTENDU QUE le Conseil de l'ACPPU a approuvé, en novembre 2019, l'énoncé de principes de l'ACPPU sur la justice sociale, qui se lit comme suit :

« L'ACPPU s'engage à défendre la justice sociale, considérée comme un objectif dynamique commun à toutes les sociétés. La justice sociale englobe entre autres le respect des droits de la personne, des droits démocratiques, des droits des peuples autochtones et des droits issus des traités, des libertés civiles et des droits sexuels et reproductifs de tous et chacun, sans discrimination. Elle implique également la justice climatique, un traitement équitable devant la loi et un accès équitable aux éléments essentiels adéquats de la vie quotidienne, à des soins de santé adéquats, à une éducation et autres services publics adéquats, ainsi qu'à un travail décent.

Toutes les personnes et tous les groupes et établissements ont l'obligation de promouvoir la justice sociale.

L'absence de justice sociale tant au Canada que dans le reste du monde mine la capacité des membres du personnel académique des universités et des collègues à s'acquitter efficacement envers le public de leur devoir d'enseigner, d'effectuer des recherches et de diffuser des connaissances. »

ATTENDU QUE le 22 novembre 2023, l'ACPPU a émis un énoncé public sur la liberté académique en période de conflit qui reconnaît que « c'est lorsque des menaces politiques à la liberté académique s'intensifient qu'il devient encore plus important pour le personnel académique de contribuer au débat public » et que « si les établissements ne défendent pas les universitaires contre le harcèlement illégal ou les véritables menaces, ils ne respectent pas leur obligation à défendre la liberté académique »;

ATTENDU QUE la destruction systématique du système d'éducation postsecondaire à Gaza constitue non seulement une menace évidente à la liberté académique, mais qu'elle compromet également la capacité du personnel académique palestinien à remplir efficacement son obligation publique d'enseigner, de faire de la recherche et de diffuser des connaissances;

ATTENDU QUE le 20 octobre 2023, le Conseil général de la Confédération syndicale internationale (CSI) – la plus grande fédération syndicale au monde – a appelé toutes les parties à un cessez-le-feu et au retour dans leurs foyers de tous les otages et des personnes détenues à Gaza et en Israël sans base légale légitime;

ATTENDU QU'en novembre 2023, l'Internationale de l'Éducation (IE) – qui représente 32 millions d'enseignantes et d'enseignants dans 178 pays et fait partie de 383 organisations membres, dont le Syndicat général des enseignants palestiniens (GUPT) et la Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et d'employés d'université (PFUPPE) – a appelé la communauté internationale à faire pression pour la mise en œuvre d'un cessez-le-feu humanitaire afin de mettre fin au massacre des étudiantes et étudiants, des enseignantes et enseignants et de tous les civils à Gaza;

ATTENDU QU'en janvier 2024, le Comité exécutif du Congrès du travail du Canada (CTC) a voté à l'unanimité en faveur de l'appel de la Confédération syndicale internationale (CSI) à un cessez-le-feu immédiat;

ATTENDU QUE le 14 février 2024, l'American Association of University Teachers (AAUP) s'est jointe à l'appel du mouvement syndical en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et de la fin du siège de Gaza;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU réclame un cessez-le-feu immédiat et permanent entre Israël et le Hamas;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU demande la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et détenus illégalement à Gaza et en Israël et que les deux parties adhèrent aux normes du droit international et aux règles de guerre de la Convention de Genève concernant le bien-être et la sécurité des civils;

IL EST RÉSOLU QUE l'ACPPU demande que l'accès aux biens essentiels à la vie quotidienne, aux soins de santé, à l'éducation et aux autres services publics soit

immédiatement rétabli à Gaza et que les ressortissants étrangers et les Palestiniens qui ont besoin de soins médicaux soient autorisés à quitter la bande de Gaza;

IL EST RÉSOLU QUE le Comité de direction de l'ACPPU prenne toutes les mesures raisonnables pour soutenir les universitaires et leurs familles déplacés par ce conflit.

MOTION JUGÉE IRRECEVABLE

MOUNT ALLISON/MONCTON : QUE la décision du président soit annulée.

ADOPTÉE

AMENDEMENT

MONTRÉAL/YORK : QU'une nouvelle clause « RÉSOLU » soit ajoutée à la résolution, qui se lit comme suit : « QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ACPPU réclame un embargo sur les armes à destination d'Israël, conformément à la motion parlementaire fédérale adoptée le 18 mars 2024. »

REJETÉE

AMENDEMENT

MONTRÉAL/MÉTROPOLITAINE DE TORONTO : QU'une nouvelle clause « RÉSOLU » soit ajoutée à la résolution, qui se lit comme suit : « QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ACPPU demande aux universités canadiennes d'appuyer les programmes Scholars at Risk et Palestinian Students and Scholars at Risk. »

ADOPTÉE

AMENDEMENT

MONTRÉAL/SAINT-BONIFACE : QU'une nouvelle clause « RÉSOLU » soit ajoutée à la résolution, qui se lit comme suit : « QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'ACPPU demande au gouvernement canadien de restructurer et de mettre en œuvre le programme de visas temporaires pour les Palestiniens. »

ADOPTÉE

La motion principale, telle qu'amendée, est mise aux voix.

ADOPTÉE

Les associations suivantes ont demandé que leur abstention soit notée dans le procès-verbal : Collèges militaires canadiens, Université Western Ontario, Université Mount Royal, École de médecine du Nord de l'Ontario, ACIFA, Université Carleton, Université de l'Île-du-Prince-Édouard, Huron, Cap Breton, Université Grant MacEwan, Université Concordia – Personnel à temps partiel.

15. Rapports des organismes invités

- A. Rapport de la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Madeleine Pastinelli, présidente de la Fédération québécoise des professeures et

professeurs d'université (FQPPU), rend compte des activités de la Fédération.

B. Rapport de la FNEEQ-CSN

Christine Gauthier, vice-présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), rend compte des activités de la Fédération.

16. Rapports des organismes affiliés

A. Rapport de la Caisse de défense de l'ACPPU

M. Shaw, président de la Caisse de défense de l'ACPPU, rend compte des activités de la Caisse de défense. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation du Conseil.

B. Rapport du Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU)

La présidente du Syndicat national de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (SNACPPU), R. Whitaker, rend compte des activités du SNACPPU. Elle signale que le SNACPPU a accueilli son nouveau membre, l'Association des professeurs, professeures et bibliothécaires de l'Université Sainte-Anne (APPBUSA). Elle remercie les membres du Conseil exécutif national (CEN) et tous les représentants et représentantes du SNACPPU qui participent aux comités du Congrès du travail du Canada (CTC).

E. Fox Decent, président de l'Association mcgillienne des professeur.e.s de droit (AMPD), informe le Conseil de l'actuel mouvement de grève de l'AMPD. Il remercie l'ACPPU et la Caisse de défense de l'ACPPU pour leur soutien continu. Il informe le Conseil que les membres de l'AMPD sont reconnaissants de la solidarité et du soutien financier qu'ils reçoivent de tout le pays.

C. Rapport de la Fondation Harry-Crowe

Le président rend compte des activités de la Fondation.

D. Rapport de la Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés

Le président signale que la Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés a soutenu la réinstallation d'une enseignante syndicaliste afghane et de sa famille.

E. Rapport du Fonds de défense des libertés civiles de l'ACPPU

Le président a fait rapport sur le Fonds.

F. Rapport de la Fiducie de la bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid

B. Austin-Smith, présidente sortante et administratrice de la Fiducie de la bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid, indique que la date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 avril.

17. Élections

Le Président rend compte des résultats des élections.

A. Présidence

Peter McInnis (St. Francis Xavier) est réélu président pour un mandat d'un an.

B. Vice-présidence

Robin Whitaker (Memorial) est réélue vice-présidente pour un mandat d'un an.

C. Trésorerie

Yalla Sangaré (Sainte-Anne) est réélu trésorier pour un mandat de deux ans.

D. Présidence, Comité des bibliothécaires et des archivistes

Jennifer Dekker (Ottawa) est élue présidente du Comité des bibliothécaires et archivistes pour un mandat de deux ans.

E. Présidence, Comité de la négociation collective et de l'organisation

Michael Shaw (Manitoba) est élu président du Comité de la négociation collective et de l'organisation pour un mandat de deux ans.

F. Coprésidence du Comité de l'équité

Fabienne Cyrius (Concordia – Personnel à temps partiel) est élue coprésidente du Comité de l'équité pour un mandat de deux ans.

G. Représentant.e ordinaire, Autochtone

David Newhouse (Trent) est réélu représentant ordinaire (Autochtone) pour un mandat d'un an.

H. Représentant.e ordinaire, Francophone

Patrick Noël (Saint-Boniface) est réélu représentant ordinaire (Francophone) pour un mandat d'un an.

I. Représentant.e ordinaire, Québec

Chantale Jeanrie (Laval) est réélue représentante ordinaire (Québec) pour un mandat d'un an.

- J. Représentant.e ordinaire, Général [deux à élire]

Claudia Steinke (Lethbridge) est réélue pour un mandat d'un an en tant que représentante ordinaire (Général) et Marc Schoeder (Mount Royal) est élu représentant ordinaire (Général) pour un mandat d'un an.

WINDSOR/MOUNT ROYAL : QUE les bulletins de vote soient détruits.

ADOPTÉE

18. Rapport sur l'administration et les finances : Deuxième partie

- A. États financiers vérifiés de 2022-2023

Les états financiers vérifiés sont inclus dans le cahier de documentation à titre d'information.

- B. Rapport financier – Troisième trimestre clos le 31 mars 2024

Le trésorier, Y. Sangaré, présente les résultats financiers du troisième trimestre, clos le 31 mars 2024.

- C. Budget 2024-2025

TREASURER/OTTAWA : QUE le budget 2024-2025 soit approuvé.

ADOPTÉE

- D. Nomination du vérificateur

TRÉSORIER/MANITOBA : QUE le cabinet comptable Welsh LLP soit désigné vérificateur de l'ACPPU pour l'exercice 2024-2025.

ADOPTÉE

- E. Délégation de pouvoirs

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

1. L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ (« l'organisation ») est autorisée à ouvrir et à administrer des comptes et à obtenir des services financiers auprès de tout établissement financier jugé approprié et nécessaire de temps à autre (« l'établissement financier ») et à conclure des ententes avec l'établissement concernant la prestation par celui-ci de ses services bancaires et financiers de temps à autre;
2. L'organisation autorise la ou les personnes énumérées ci-dessous (« les personnes autorisées ») à engager les responsabilités de l'organisation et à gérer tous les aspects des relations concernant les services bancaires et financiers de l'organisation avec l'établissement financier, y compris, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- a) conclure des ententes avec l'établissement financier, notamment en accord avec les formulaires, ententes et conditions prévus par l'établissement le cas échéant;
- b) fournir des instructions à l'établissement financier et à effectuer des transactions au nom de l'organisation au moyen du ou des comptes que celle-ci détient à l'établissement et à utiliser les services qu'il offre;
- c) recevoir des états de compte, des instruments financiers, des ententes, des descriptions des conditions, des modifications à des ententes ou à des conditions, et d'autres documents, avis et communications en rapport avec le ou les comptes détenus à l'établissement financier;
- d) boucler le ou les comptes de l'organisation détenus à l'établissement financier.

Les personnes autorisées sont :

- le président de l'ACPPU
 - la vice-présidente de l'ACPPU
 - le trésorier de l'ACPPU
 - David Robinson, directeur général
 - Tony Cantin, directeur des finances, ressources humaines et opérations
3. L'établissement financier est en droit de se fonder sur cette résolution dûment approuvée par l'organisation et à valeur contraignante. Il est en outre en droit de se fonder sur le pouvoir des personnes autorisées à engager la responsabilité de l'organisation. Il n'est pas tenu de contrôler autrement le pouvoir des personnes soussignées et des personnes autorisées ni la validité de la présente résolution, lesquels engagent l'organisation et peuvent donc mener à des actions par l'établissement financier;
 4. Aucune disposition des actes constitutifs, des règlements administratifs ou d'autres résolutions, ententes ou documents engageant l'organisation n'est à l'encontre de la présente résolution. L'établissement financier est en droit de continuer à se fonder sur la présente résolution et le pouvoir des personnes autorisées jusqu'à ce qu'il reçoive une résolution valide de l'organisation modifiant ou annulant la présente.

PRESIDENT/NOUVEAU-BRUNSWICK : QUE le Conseil approuve la délégation de pouvoirs.

ADOPTÉE

F. Signataires autorisés

TRÉSORIER/SAINTE-ANNE : QUE le conseil approuve la liste des signataires autorisés pour 2024-2025.

ADOPTÉE

19. Rapport sur les services juridiques et les relations de travail

A. Négociations collectives

S. Godwin, avocate principale et directrice des services des relations de travail, fait le point sur l'état des négociations collectives dans l'ensemble du pays.

B. Recherche

S. Godwin fait remarquer que le Service de recherche continue de mettre à jour le tableau de bord des négociations collectives de l'ACPPU, disponible sur le site Web de l'ACPPU. Les données financières actualisées des universités (2021/2022), les données salariales des universités (SIPEUC 2022/2023) et les données sur les inscriptions sont maintenant disponibles dans la section du site Web réservée aux membres. L'enquête sur les salaires des bibliothécaires et des archivistes est presque terminée, et le personnel soutient le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones dans le cadre d'une enquête nationale sur le personnel académique autochtone.

C. Services juridiques

S. Godwin, avocate principale et directrice des services des relations de travail, fait le point sur le cas de Frances Widdowson à l'Université Mount Royal. M^{me} Widdowson est une professeure titulaire qui a été licenciée le 20 décembre 2021 pour ses commentaires satiriques sur Twitter et pour avoir déposé des plaintes de harcèlement prétendument frivoles. La liberté académique et ce qui constitue le harcèlement sont des questions clés. Les témoignages se sont achevés le 16 novembre 2023, et la période des observations écrites s'est terminée le 24 janvier 2024. Nous attendons une décision.

Elle fait le point sur le cas de Christopher Darius Stonebanks à l'Université Bishop. M. Stonebanks est un professeur titulaire qui a été licencié le 16 novembre 2021 pour avoir prétendument dénoncé avec trop de véhémence le racisme au sein de l'université. Les préjugés inconscients et la liberté académique sont tous deux en cause. Plusieurs dates d'audience ont été fixées jusqu'en décembre 2025.

L'équipe juridique a fourni des conseils sommaires sur une série de questions, notamment l'obligation d'adaptation, les enquêtes de l'employeur, l'intégrité des unités de négociation, la gouvernance collégiale et la négociation de mauvaise foi.

20. Rapport sur les actions politiques et les communications

A. Plaidoyer politique

I. Cockburn, directeur intérimaire des actions politiques et des communications, signale que les amendements à la LACC ont été adoptés en 2^e lecture à la Chambre. Il fait également état des points saillants du budget 2024, qui comprend 1,8 milliard de dollars sur cinq ans pour le financement des subventions de recherche de base des IRSC, du CRSNG et du CRSH. Il y a également une augmentation de la valeur annuelle des bourses de maîtrise et de doctorat à 27 000 \$ et 40 000 \$ respectivement, et des bourses postdoctorales à 70 000 \$ - pour un total de 825 millions de dollars sur cinq ans.

Il indique que l'ACPPU suit de près l'annonce faite par le gouvernement fédéral en janvier d'un plafond pour le traitement des permis d'études internationaux, ainsi que la nouvelle politique du gouvernement fédéral sur la recherche en technologies sensibles et sur les affiliations préoccupantes, qui sera émise au début de 2024.

B. Campagnes et organisation

I. Cockburn présente les plans de préparation d'une campagne électorale fédérale qui comprendra des outils et des ressources pour les membres, une plate-forme de communication avec les partis et les candidats, ainsi qu'une campagne de sensibilisation du public.

C. Communications

1) Bulletin de l'ACPPU

I. Cockburn fait le point sur le Bulletin de l'ACPPU.

2) Journal de l'ACPPU

R. Whitaker, présidente du Comité de rédaction, fait le point sur les activités du Journal de l'ACPPU. Elle évoque un numéro spécial à venir, intitulé *The labour activism of post-secondary education information workers* (Le militantisme syndical des travailleuses et travailleurs de l'information de l'éducation postsecondaire), sous la direction de Jennifer Dekker (Université d'Ottawa). Les articles soumis ont été évalués par les pairs et sont en voie d'être finalisés en vue de leur publication.

Elle mentionne une nouvelle édition spéciale, intitulée *Shaping Equity as Labour Justice : successes, stumbles and setbacks* (L'équité en tant que justice du travail : réussites, échecs et revers), qui sera dirigée par Alison Hearn (Université Western) et Momin Rahman (Université).

Mises en candidature aux postes de président.e d'assemblée, de vice-président.e d'assemblée et des membres du Comité des élections et des résolutions

La présidente sortante, B. Austin-Smith, fait état des candidatures reçues pour les postes de président.e, de vice-président.e et de membres du Comité des élections et des résolutions.

Elle déclare les candidats suivants élus par acclamation pour un mandat d'un (1) an :

- Robin Vose, président d'assemblée
- Carla Graebner, vice-présidente d'assemblée

Elle signale que trois (3) candidatures ont été reçues pour les deux (2) postes de « membre » du Comité des élections et des résolutions :

- David Black (Dalhousie)
- Annie-Hélène Boudreau (Moncton, Shippagan)
- Martin Devitt (SEFPO)

Suite aux élections pour les deux (2) postes de « membre » du Comité des élections et des résolutions, la présidente sortante déclare la candidate et le candidat suivants élus pour un mandat d'un (1) an :

- Martin Devitt, membre du Comité des élections et des résolutions; et
- Annie-Hélène Boudreau, membre du Comité des élections et des résolutions.

WINDSOR/MOUNT ROYAL : QUE les bulletins de vote soient détruits.

ADOPTÉE

21. Affaires internationales

- A. Rapporteuse spéciale des Nations unies sur le droit à l'éducation : Liberté académique et liberté d'expression dans les institutions éducatives

Le directeur général signale que la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à l'éducation prépare un rapport aux Nations Unies qui portera sur la liberté académique et la liberté d'expression dans les institutions éducatives. L'ACPPU a participé à deux tables rondes d'experts portant sur les menaces à la liberté académique découlant de l'ingérence gouvernementale, de l'influence des entreprises sur la recherche et des contrats de travail précaires. Le rapport final devrait être présenté en juin.

- B. Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante

Le directeur général indique que le Groupe de haut niveau des Nations Unies sur la profession enseignante a publié son rapport en janvier. Ce rapport contient 59 recommandations axées sur l'amélioration des salaires, des conditions et de la sécurité d'emploi, la négociation collective et le droit de grève, l'équité et la diversité, l'autonomie professionnelle et la liberté académique, ainsi que l'amélioration du financement public.

- C. Étude de l'OCDE sur les carrières universitaires

Le directeur général rend compte de l'analyse comparative de l'OCDE sur les carrières universitaires. Le rapport met en évidence les préoccupations relatives aux conditions de travail du personnel académique, notamment le recours accru aux contrats précaires et occasionnels, les charges de travail élevées et les effets négatifs sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

- D. Solidarité internationale

Le directeur général fait état de la poursuite de la collaboration en matière de solidarité internationale avec la College and Lecturer's Association of Zimbabwe (COLAZ), l'University Academic Staff Union in Kenya (UASU Kenya) et Scholars at Risk (SAR).

- E. Internationale de l'Éducation

Le directeur général indique que le 10^e Congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation (IE) se tiendra du 29 juillet au 2 août 2024 à Buenos Aires, en Argentine. L'ACPPU, l'American Federation of Teachers (AFT) et l'University and College Union (UCU) proposent une résolution sur la liberté académique.

22. Rapports annuels des comités permanents de l'ACPPU

A. Comités permanents du Conseil

1) Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi

M. Arfken, président du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi, rend compte des activités réalisées par le comité depuis la dernière assemblée du Conseil. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

2) Comité de la négociation collective et de l'organisation

L. Savage, président du Comité de la négociation collective et de l'organisation, présente un rapport sur les activités du comité depuis la dernière assemblée du Conseil. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

3) Comité du personnel académique contractuel

N. Papatheodorakos, président du Comité du personnel académique contractuel, rend compte des activités du comité depuis la dernière assemblée du Conseil. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

4) Comité de l'équité

S. Spronk, coprésidente du Comité de l'équité, rend compte des activités du comité depuis la dernière assemblée du Conseil. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil. Elle remercie Marvin Claybourn, coprésident du Comité, pour son service et son engagement au sein du Comité de l'équité à titre de coprésident, alors qu'il achevait son mandat au sein du comité.

5) Comité des bibliothécaires et des archivistes

K. Cushon, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes, rend compte des activités du comité depuis la dernière assemblée du Conseil. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil. Elle souligne que le comité organisera le 14 mai un webinaire sur le rôle du diplôme de maîtrise en bibliothéconomie dans les bibliothèques universitaires. Elle indique qu'il s'agit de son dernier mandat en tant que présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes. Elle remercie les membres du Comité pour les services rendus et souhaite la bienvenue à son successeur.

23. Rapports annuels

A. Rapport du président

Un rapport écrit du président de l'ACPPU, P. McInnis, est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

B. Rapport du directeur général

Un rapport écrit du directeur général de l'ACPPU, D. Robinson, est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

24. Rapports des groupes de travail et des comités relevant du Comité de direction

A. Comité des francophones

P. Noël, représentant ordinaire (Francophone), fait le point sur la Conférence des francophones qui s'est tenue en février 2024. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

B. Comité de gouvernance

R. Whitaker, coprésidente du Comité de gouvernance, rend compte des activités du comité de gouvernance. Un rapport écrit est inclus dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

25. Rapports des groupes de travail

A. Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones

D. Newhouse, représentant ordinaire (Autochtone), rend compte des activités du Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones (GTÉPA). Il présente un rapport d'étape sur l'autochtonisation des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

26. Candidates et candidats recommandés à des postes de membre des comités permanents du Conseil de l'ACPPU

PRÉSIDENT DE L'ACPPU/SCFP 3902 : QUE la liste des candidates et candidats à des postes de membre des comités permanents de l'ACPPU soit ratifiée par le Conseil.

ADOPTÉE

27. Coalitions

A. Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles

I. Cockburn, directeur par intérim des actions politiques et des communications, fait rapport sur les activités de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles (CSILC).

B. Réseau pour l'éducation publique

I. Cockburn, directeur par intérim des actions politiques et des communications, rend compte des activités du Réseau pour l'éducation publique.

C. Consortium canadien pour la recherche

I. Cockburn, directeur par intérim des actions politiques et des communications, rend compte des activités du Consortium canadien pour la recherche (CCR).

28. Lauréates et lauréats des prix de l'ACPPU pour services insignes

Le président d'assemblée attire l'attention sur la liste des lauréates et lauréats du Prix pour services insignes incluse dans le cahier de documentation de l'assemblée du Conseil.

29. Examen des procès-verbaux des réunions du Comité de direction

A. Réunion des 15 et 16 septembre 2023

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion des 15 et 16 septembre 2023.

B. Réunion des 21 et 22 novembre 2023

L'assemblée reçoit à titre informatif le procès-verbal de la réunion des 21 et 22 novembre 2023.

30. Questions diverses

M. Shaw, président de la Caisse de défense, précise que le chèque de l'association du personnel académique de l'Université du Manitoba (UMFA) remis à la Caisse plus tôt au cours de l'assemblée était le résultat d'une décision de justice concluant que le gouvernement provincial s'était immiscé dans les négociations. La Cour a accordé des dommages-intérêts à l'UMFA pour compenser la grève qui s'en est suivie.

31. Mot de la fin du président

Le président remercie les déléguées et délégués du Conseil, les membres du Comité de direction de l'ACPPU, les représentantes et représentants des organismes affiliés et les observatrices et observateurs de leur participation à la 96^e assemblée du Conseil de l'ACPPU. Il remercie tout particulièrement les invités de l'Association des professeur.e.s à temps partiel Université d'Ottawa, du Syndicat des professeurs et des professeures de l'Université de Sherbrooke, de l'Association mcgilloise des professeur.e.s de la Faculté des arts et de l'Association mcgillienne des professeur.e.s d'éducation qui se sont joints à nous. Il remercie les membres du personnel qui ont contribué à l'organisation de l'assemblée.